

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail- Démocratie- Paix

-:~::~:-

DECRET N° 82/199 du 20/2/1982
portant nomination de Monsieur Victor
DOULOU, Ingénieur Agronome, en quali-
té de Directeur des Affaires Scien-
tifiques et Techniques à la Direction
Générale de la Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement à
l'article 47 de la Constitution;
Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 fixant les attribu-
tions des Ministres;
Vu le Decret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 susvisé;
Le Conseil de Cabinet entendu;

D E C R E T :

Article 1er.- Monsieur Victor DOULOU, Ingénieur Agronome, est nommé
Directeur des Affaires Scientifiques et Techniques à la Direction Géné-
rale de la Recherche Scientifique, en remplacement de Monsieur IKOUKA,
appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Sont abrogées, les dispositions antérieures contraires au
présent décret.

.../...

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 20 Février 1992

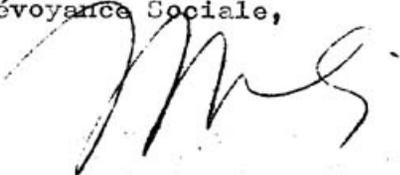
Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture, des Arts
et de la Recherche Scientifique,

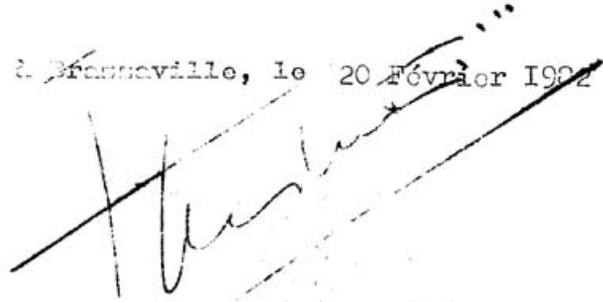


J. Baptiste TATI LOUMARD.-

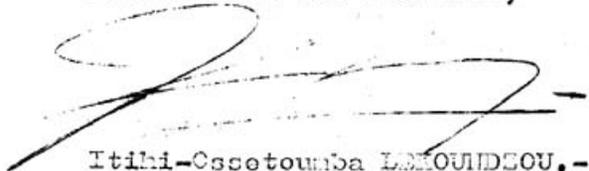
Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-



Colonel Louis SYLVAIN-GOM.-
Le Ministre des Finances,



Itihi-Cssetoumba LEMOUNDEOU.-

